



Déclaration de l'UNSA concernant les conditions de travail des CCC

Suite à la présentation du plan d'action de la direction du développement pour la joignabilité des CCC et pour palier à la fermeture du CCC d'Ermont la direction acte :

- La Suppression de la journée d'immersion des cdd en agence
- La Suppression du test de RH estivales (report 2025)
- La Réduction du nombre de mois de missions CEC CCC vers agences
- La Suppression des 30 mn intranet sur les semaines de RH par équipe
- La Suppression de la formation auto des alternants
- L'augmentation du recours aux heures supplémentaires
- La Suppression des vis ma vie CCC entre juin et septembre
- La Suppression du libre-service « délog » quand la joignabilité est supérieure à 85 %
- La Prise d'appels par les RGRC
- La Baisse de 10 pourcents des heures allouées à la « délog ».

Toutes ces mesures délétères vont dégrader les conditions de travail des salariés des CCC. Quid des impacts dans le réseau ; les salariés doivent-ils également s'attendre à des restrictions ?

Nous constatons les effets néfastes directs de la fermeture du site d'Ermont sur l'organisation de l'ensemble des CCC, tout un chacun peut mesurer les effets indirects induits sur l'ensemble de la GMF (Baisse des flux de rdv, perte de contrats ...)

Nous observons que l'improvisation et la précipitation à fermer le CCC d'Ermont, n'ont pas permis d'anticiper les recrutements. Il y aura très certainement un manque à gagner, dans la mesure où les CDD ou CDI recrutés, ne seront opérationnels que dans plusieurs mois, et ils n'atteindront le niveau de maîtrise escompté avant 2 ans.

De surcroit **le recours aux heures supplémentaires ne pourra pas compenser la production de 32 salariés expérimentés et engagés.**

Nous sommes par ailleurs alertés sur le volume inédit des convocations de salariés au motif de dépassements de certains indicateurs qui ne sont en réalité pas des normes.

Nous demandons à la direction de revoir sa copie faute de quoi, GMF Assurances risque de perdre la confiance et l'engagement des salariés concernés.

Les élus UNSa alertent la Direction des Affaires Sociales sur des Risques Psycho-Sociaux. Les salariés sont au fait puisqu'ils sont invités à suivre un E-learning sur les RPS en parallèle !!!